



**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Délibération du Conseil Municipal 26 septembre 2022

N° 2022/09-01

COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE LUNDI VING SIX SEPTEMBRE à QUATORZE HEURES les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAU-LE-LEZ, se sont réunis en nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire, et sur sa convocation.

ETAIENT PRESENTS : Frédéric LAFFORGUE, MAIRE.

Gérard SIGAUD, Nathalie LEVY, Thierry DEWINTRE, Muriel SARRADIN, Philippe GUY, Luisa PAPE, Jean KOECHLIN, Sylvie ROS-ROUART, Gassien GAMBIER, Isabelle SERAN, ADJOINTS.

Marthe JEREZ, François BROTHIER, Anne LE LANCHON, Bruno ROUDIER, Nathalie MARLIER, Laurent PRADIER, Matthieu PERROT, Fabien GUTIERREZ, Marie-Hélène WEBER, Catherine ESTOUP, Marion COLIN, Julien MIRO, Aude RUMEAU, Jérôme AZUARA, Dominique NURIT, Carine BARBIER, Jacques BURGUIERE, Cécile NEGRIER, Frédéric FAIVRE, Richard CORVAISIER, Mathilde BORNE.

ABSENTS REPRESENTÉS :

Marie-Hélène WEBER, représentée par Thierry DEWINTRE à partir de l'affaire n°2

Clara BIANCO, représentée par Marion COLIN

Hugues FERRAND, représenté par Mathilde BORNE

ABSENT EXCUSE :

Jean Baptiste PRINGUEY

MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE :

Marie-Hélène WEBER quitte la séance avant le vote de l'affaire n°2

SECRETAIRE DE SEANCE : Jérôme AZUARA

Délibération du Conseil Municipal 26 septembre 2022**N° 2022/09-01****COMMUNICATION AU CONSEIL DES DECISIONS DU MAIRE**

Monsieur Frédéric LAFFORGUE, Maire de Castelnaud-le-Lez, communique au conseil municipal les décisions prises en application des dispositions des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, par délégation du conseil municipal, depuis le 15 juin 2022.

DECISION N°2022/06-185

Demande financement auprès de Montpellier Méditerranée Métropole dans le cadre des travaux de rénovation de peinture et de remplacement des assises de la salle d'honneur Romain Barras du Palais des sports Jacques Chaban Delmas pour un montant total de 131 005 €.

DECISION N°2022/06-186

Signature d'un contrat de maintenance annuelle dans le cadre de la vérification du matériel de la salle de préparation physique du Palais des sports Jacques Chaban Delmas.

DECISION N°2022/06-187

Demande de financement à la Caisse d'allocations familiales dans le cadre du Fonds de modernisation des établissements d'accueil du jeune enfant – Charlotte FERRERES.

DECISION N°2022/06-188

Signature d'un contrat de coproduction avec la Compagnie les Mains, les pieds et la tête aussi, afin de participer financièrement à la création du spectacle « Les quatre points cardinaux sont trois : le Nord et le Sud » pour un apport de la ville d'un montant de 4 000€ HT.

DECISION N°2022/06-189

Signature des avenants n°02 aux marchés de Travaux relatifs à la construction d'un groupe scolaire et gymnase – Groupe scolaire « Jacques Chirac », avec TEMPERIA MEDITERRANEE SAS et EDISON SARL, pour des montants respectifs de 6 444.52 € HT et 9 807.78 € HT.

DECISION N°2022/06-190

Signature des marchés relatifs aux travaux de second œuvre de six classes en R+1 pour le Groupe Scolaire Jacques Chirac, avec MJM SARL, MENUISERIE CARDONNET SARL, SPC REVETEMENT SARL, CORNIL PATRIMOINE SASU, TEMPERA MEDITERRANEE SAS et EDISON SARL, pour un montant total de 365 223,70 € HT.

DECISION N°2022/06-191

Signature avec la société APAVE SUD EUROPE de l'avenant N°1 au marché initial N°2019/022 relatif aux vérifications périodiques réglementaires des installations, équipements des bâtiments, équipements de lavage, manutention et de protection individuelle, pour un montant maximum du marché inchangé.

Suite de la délibération N°2022/09-01**DECISION N°2022/06-192**

Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec L-EVENTSPROD pour la fourniture d'un spectacle Toto le clown, au sein du multi accueil Madiba le 27/06/2022, pour un montant de 350 € TTC.

DECISION N°2022/06-193

Signature des avenants n°01 aux marchés de Travaux relatifs à la construction d'un groupe scolaire et gymnase – Groupe scolaire « Jacques Chirac », avec MENUISERIE CARDONNET SARL pour un montant de 460 € HT portant le montant du Marché à 681 546,41€ HT et avec RAZEL-BEC SAS pour un montant de 26 365,90 € HT portant le montant du Marché à 974 583,00 € HT.

DECISION N°2022/06-194

Signature d'un contrat de cession avec l'association NC PRODUCTION AGENCY pour une animation place Charles De Gaulle le 30 juin 2022 pour un montant de 900 € TTC.

DECISION N°2022/07-195

Signature d'un contrat de cession avec la SAS Atelier Théâtre Actuel pour la diffusion d'une représentation du spectacle « Aime comme marquise » le 2 février 2023 au Kiasma, pour un montant à régler de 9 758.75 € TTC, avec une avance versée à la réception du contrat signé par les deux parties d'un montant de 2 927.62 € TTC.

DECISION N°2022/07-196

Autorisation de la signature du renouvellement de la convention d'occupation à titre temporaire d'un terrain communal, pour la mise en place d'un éco-pâturage/débroussaillage.

DECISION N°2022/07-197

Désignation du cabinet d'avocats GIL et CROS, pour défendre les intérêts de la commune dans le cadre de la procédure de recours pour excès de pouvoir diligenté devant le Tribunal administratif de Montpellier par Monsieur Thierry JALRAS représenté par la SCP VPNG à l'encontre de l'arrêté de déclaration préalable de travaux n° 034 057 22 M0014 du 14 avril 2022 délivré à la société JAZZ INVEST PROMOTION et intéressant les parcelles cadastrées CD 193 et CD 53 à Castelnau-le-Lez.

DECISION N°2022/07-198

Signature d'une lettre d'accord, à titre gracieux, entre la ville et l'Inrap concernant le partenariat dans la réalisation du Focus « Castelnau-le-Lez, d'hier à aujourd'hui ».

DECISION N°2022/07-199

Signature du marché d'acquisition et installations d'écrans numériques interactifs pour les écoles élémentaires et les prestations associées, avec la société ORDISYS INFORMATIQUE SARL, pour un montant maximum annuel de 100 000.00 € HT pour la période initiale et pour la période de reconduction, de un an chacune.

Suite de la délibération N°2022/09-01**DECISION N°2022/07-200**

Signature d'une convention d'occupation précaire avec Monsieur LEAL pour l'installation de stands pour la vente de fruits et légumes sur la parcelle cadastrée AD 0001, du 1^{er} avril 2022 au 1^{er} octobre 2022, moyennant le paiement d'une redevance de 1 000 €.

DECISION N°2022/07-201

Signature d'un contrat de cession avec la société AGETA CHEQUE EMPLOI SPECTACLE pour deux animations musicales les 15 mai 2022 et 26 juin 2022, pour un montant de 500 € TTC.

DECISION N°2022/07-202

Signature de contrats de prestation de service avec EI GROUPE SAS pour l'accompagnement à l'élaboration du Document unique d'évaluation des risques professionnels pour des montants de 4 300,80€ TTC et 20 236.80 € TTC.

DECISION N°2022/07-203

Versement de la somme de 51,60 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame BONIDAN Isabelle et Monsieur SCHLAGDENHAUFEN Patrice pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-204

Versement de la somme de 46.50 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame et Monsieur ZIANI AOUEL pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-205

Versement de la somme de 50.40 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame GUILHEM Ombeline et Monsieur TALICHET Sylvain pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-206

Versement de la somme de 207.20 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame BERRADA Yasmine pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-207

Versement de la somme de 208.80 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame ROUSSET DERBIER Delphine et Monsieur ROUSSET Raphaël pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-208

Versement de la somme de 256 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame RIBIERO Véronique pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-209

Versement de la somme de 29 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame CLEDAT Marielle et Monsieur MEROU Nicolas pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

Suite de la délibération N°2022/09-01

DECISION N°2022/07-210

Versement de la somme de 37.60 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame GYSELINX Anissa et Monsieur MAHIEU Benjamin pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-211

Versement de la somme de 55.10 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame LAROUCI AIT MESBAH Sonia et Monsieur LAROUCI Mohamed pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-212

Versement de la somme de 48.20 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame CASSE Camille et Monsieur KERVELLA Antoine pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-213

Versement de la somme de 107.20 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame ORSONI Maud et Monsieur JACCOD Benjamin pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-214

Versement de la somme de 115.20 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame RAIFAUD Anne Sophie et Monsieur GOYER Franck pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-215

Versement de la somme de 51.90 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame CHAZAL Ludivine et Monsieur BRESSON Kévin pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-216

Versement de la somme de 46.80 € au titre de l'allocation parents employeurs à Madame MOUSTAFA Lucile pour les mois d'avril, mai et juin 2022.

DECISION N°2022/07-217

Signature d'un contrat de cession avec l'association BigOrNot pour la diffusion de 8 représentations du spectacle « Drôle d'expression » de la compagnie Carte au rêve, du 6 au 10 mars 2023 dans les écoles de Castelnaud-le-Lez pour un montant total de 7 051.62 € TTC.

DECISION N°2022-07-218

Signature d'un contrat de cession avec Jean-Marc DUMONTET Production pour la diffusion de deux représentations du spectacle « Audrey, le carnet d'abîmes d'une convertie » le 16 février 2023 au Kiasma, pour un montant total de 22 207,75 € TTC.

DECISION N°2022-07-219

Signature d'un contrat de services avec la société GESCIME pour la maintenance du logiciel de gestion des cimetières, à compter du 26/07/2022 pour une durée d'un an et un coût d'abonnement annuel de 1055,60 € H.T.

Suite de la délibération N°2022/09-01

DECISION N°2022-07-220

Signature de la convention d'accueil d'un concert du Festival de Radio France le 20 juillet 2022.

DECISION N°2022-07-221

Signature d'un contrat de service d'exploitation, de maintenance des réseaux Wifi et de son matériel, avec la Société QOSTELECOM, pour un montant d'acquisition du matériel de 8894,93€ HT et pour un coût annuel de la maintenance de 624,00€ HT.

DECISION N°2022-07-222

Contrat d'abonnement avec la société SCC afin d'utiliser et d'exploiter des outils sous licence Microsoft.

DECISION N°2022-07-223

Signature d'un contrat de service de maintenance des réseaux Wifi et de son matériel, avec la Société QOSTELECOM, pour un montant d'acquisition du matériel de 6042.81 € HT et pour un coût annuel de la maintenance de 798,00 € HT.

DECISION N°2022-08-224

Signature de l'avenant n°01 au marché n°2020-022 en plus-value de l'année 2023 correspondant à la majoration de 8% de la cotisation annuelle HT « Flotte automobile / Marchandises transportées » et des franchises portées à 1 000,00 € pour les véhicules légers et les véhicules lourds composants la flotte mobile.

DECISION N°2022-08-225

Signature de l'avenant n°01 au marché n°2022012 conclu avec la société PEDRO VITORINO ayant pour objet d'ajouter des désignations au BPU, pour un montant maximum annuel de l'accord cadre inchangé.

DECISION N°2022-08-226

Signature de l'avenant n°1 au marché n°2021038 avec la société DOMAE AMENAGEMENT SAS, ayant pour objet le doublage thermique du gymnase du Palais des sports « Jacques Chaban-Delmas » pour un nouveau montant du marché fixé à 46 901,99 €HT, représentant une plus-value de 11 104 ,99 €HT par rapport au marché initial.

DECISION N°2022-08-227

Signature relatif à la création du bassin de rétention du nouveau groupe scolaire et gymnase « Jacques Chirac » avec la société BUESA, l'avenant n°02 au marché n°2021054 ayant pour objet des travaux supplémentaires pour un nouveau montant du marché fixé à 750 964.49 € TTC.

DECISION N°2022-08-228

Signature des accords-cadres relatifs à la fourniture, la livraison et l'installation de gros et petits équipements électroménagers des bâtiments communaux pour les montants maximum :

- Equipements électroménagers professionnels : THERMASUD SAS 150 000€ HT
- Petits équipements électroménagers : HOME DISTRIBUTION SARL 10 000€ HT.

Suite de la délibération N°2022/09-01

DECISION N°2022-08-229

Signature de l'accord-cadre relatif à l'entretien du bassin de régulation et du poste de relèvement des eaux pluviales de rétention du groupe scolaire « Jacques Chirac » d'un montant maximum annuel de 7 000€ HT.

DECISION N°2022-08-230

Contrat avec la société LEXAGONE pour assurer la mission de DPO externe pour la ville avec un coût mensuel de 500€.

DECISION N°2022-08-231

Signature d'un contrat de cession avec l'association Studio Théâtre de Stains pour la diffusion d'une représentation du spectacle « ROUSSEAU ET JEAN-JACQUES » le 21 mars 2023 au Kiasma. La cession s'élève à 6 305,17€ HT.

DECISION N°2022-08-232

Signature d'un contrat de cession avec Arts Live Entertainment pour la diffusion d'une présentation de spectacle « AMOUR » le 14 mars 2023 au Kiasma pour un montant total de 11 500€ HT.

DECISION N°2022-08-233

Demande de financement pour un renouvellement d'une action de soutien à la parentalité « Plan de lutte contre la pauvreté ».

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions du Maire.

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité.

FAIT A CASTELNAU-LE-LEZ, LE 26 SEPTEMBRE 2022

LE MAIRE

Frédéric LAFFORGUE

